**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**41ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**(7- 18 NOVEMBRE 2022)**

**S.E.M. Paul Empole Losoko Efambe**

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue à la délégation de la République Algérienne Démocratique et Populaire et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du quatrième cycle de l’EPU.

Elle la félicite pour les mesures prises en vue de renforcer la protection des droits humains et les libertés publiques en Algérie, notamment pour avoir promulgué la nouvelle Constitution de novembre 2020 aux termes d’un processus inclusif afin de répondre aux souhaits de la population. De même, pour avoir promulgué également la loi n° 20-05 du 28/04/2020 relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine laquelle prévoit la création d'un Observatoire National de la prévention de la discrimination et du discours de haine, chargé de détecter et d’analyser toutes les formes et aspects y afférents.

Afin de conforter ces acquis, ma délégation recommanderait à la délégation algérienne ce qui suit :

* Finaliser l’adoption du projet de loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées ;
* Finaliser l'adoption du projet de loi fixant les conditions et modalités d’exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifique.

Enfin, ma délégation souhaite plein succès à la délégation de la République Algérienne Démocratique et Populaire dans la conduite de son examen périodique universel.

Je vous remercie, Monsieur le Président.